

IDRA – Initiative pour le
Développement des Résidences
Autonomie

Dossier de candidature 2024
pour la création de 20 places de
Résidences Autonomie
sur le département de la Dordogne (24)

SOCIAL SOLIDARITÉ



Avis d'appel à candidatures pour la création de places en résidences autonomie sur le Département de la Dordogne

Le Département de la Dordogne et la CARSAT Aquitaine lancent un appel à candidatures "AAC IDRA 2024 – Département de la Dordogne", portant sur la création de places de résidences autonomie, dans le cadre du dispositif "Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie" (IDRA).

Publié le 14 octobre 2024

Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Département de la Dordogne et la CARSAT Aquitaine lancent un appel à candidatures "AAC IDRA 2024 – Département de la Dordogne", portant sur la création de places de résidences autonomie, dans le cadre du dispositif "Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie" (IDRA).

Le dispositif IDRA relève du Ségur de la Santé et du Plan France Relance, financé par l'Union Européenne.

Télécharger le dossier de candidature : [Convention GRTH DOTATION FONCT 2010 \(dordogne.fr\)](https://www.dordogne.fr/fileadmin/medias/Actualites/2024/10-2024/Appel_%C3%A0_candidatures_IDRA_2024.pdf)
(https://www.dordogne.fr/fileadmin/medias/Actualites/2024/10-2024/Appel_%C3%A0_candidatures_IDRA_2024.pdf)

Les dossiers de candidature devront être adressés complets et simultanément à la CARSAT Aquitaine et au Conseil départemental de la Dordogne, aux adresses mails suivantes :

Important - Mentionner dans l'objet du mail : « AAC IDRA 2024 – Département de la Dordogne »

Pour la CARSAT Aquitaine : Dossier suivi par Madame Nelly GIVRAN - nelly.givran@carsat-aquitaine.fr

Pour le Département de la Dordogne : Dossier suivi par Madame Hélène LEFAURE-DIEUAIDE - cd24.dgasp.seniors@dordogne.fr

Les dossiers sont à envoyer le 28 février 2025 au plus tard